

PROMÉTERRE ET LE JOURNAL AGRI LANCENT UN CONCOURS DE NOUVELLES SUR LE THÈME



LA VACHE !

POUR PARTICIPER

Le concours d'écriture « La Vache ! » organisé, à l'occasion de leurs trente ans respectifs, par le Journal Agri et Prométerre pour objectif de mettre en lumière l'élevage bovin et ses externalités positives en Suisse (produits du terroir, traditions liées à l'estivage et à la transhumance, rôle social du pastoralisme, rôle culturel des alpages et de l'élevage) en stimulant la créativité des participants et en récompensant les meilleures œuvres littéraires.

Ce concours est ouvert, gratuitement, à toutes les personnes passionnées d'écriture, amateurs ou professionnelles, âgées de 16 ans ou plus, résidant sur sol romand, à hauteur d'une unique œuvre par participant.

Les œuvres doivent remplir les conditions suivantes :

- œuvres francophones sous forme de nouvelles (texte en prose) d'une longueur de **8'000 à 10'000 signes** (espaces compris) ;
- textes originaux et non publiés auparavant ;
- respect du thème du concours – notamment la mise en avant de l'élevage et de ses externalités positives ;
- transmission des publications dans un fichier Word **avant le 30 août 2025**, par voie électronique à **communication@prometerre.ch**.

Un jury de sélection composé de cinq membres évaluera les œuvres selon le respect du thème imposé, la qualité littéraire, la créativité, l'originalité du contenu, ainsi que la structure et la clarté de l'écriture. La délibération des jurés se fera à huis clos et leur décision sera sans appel.

Les textes lauréats seront publiés dans un recueil de 30 nouvelles intitulé « La Vache ! » qui se composera de 20 œuvres primées lors

du concours d'écriture additionnées de dix textes commandés à des autrices et auteurs romands reconnus. Une liste de prix spéciaux seront également remis par des partenaires - les textes pouvant en recevoir un ou plusieurs - qui seront indiqués dans l'ouvrage.

En participant au concours, les candidats autorisent les organisateurs du concours et l'éditeur choisi par le concours à publier leur œuvre, en tout ou en partie, sur différents supports, sans rémunération supplémentaire, à condition que le nom de l'autrice ou de l'auteur soit clairement mentionné. Ils renoncent à tout droit d'auteur, autre que les prix mentionnés au paragraphe précédent, sur leur œuvre.

Les résultats du concours seront annoncés dans le courant de l'automne dans le journal Agri ainsi que sur les sites internet et via les réseaux sociaux associés au concours. Les gagnants seront contactés directement et invités à une cérémonie publique de remise des prix qui coïncidera avec le lancement de l'ouvrage « La Vache ! ».

L'organisateur du concours ne pourra être tenu responsable en cas de problème technique ou d'incident qui empêcherait un participant de soumettre son œuvre dans les délais impartis. Chaque participant garantit qu'il est l'auteur de l'œuvre soumise et qu'elle ne contrevient à aucun droit d'auteur.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement du concours, notamment en cas de force majeure. Toute modification sera communiquée aux participants.

La participation à ce concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Toutes les informations sur les événements liés aux festivités du trentième anniversaire de Prométerre sont centralisées sur un portail dédié : prometerre.ch/30ans.

